

**Cartes des spécialités**

1. Quand saurons-nous quelles spécialités seront proposées au lycée ?
2. Quand pouvons nous obtenir un calendrier précis de mise en place de la réforme concernant notre établissement ?
3. Quel est l'ordre du choix :
  - le rectorat donne les spécialités et les élèves se positionnent
  - OU les élèves choisissent (sondage ?) et le rectorat donne les spécialités en conséquence ?
4. Combien de groupes de spécialités allons-nous ouvrir au total pour nos 7 classes de 1<sup>ère</sup> générales l'an prochain ?
5. Combien de postes semblent menacées ? Dans quelles matières ?

**Répartition interne des moyens**

6. Quelles options aurons-nous ?  
Seront-elles financées sur la marge d'autonomie ou y aura-t-il des heures en plus ?
7. Quels choix seront faits pour l'AP sur la marge d'autonomie accordée ?  
Quels choix pour les dédoublements ?  
Qui va décider des arbitrages entre dédoubler ou offrir une option ?
8. Qui va enseigner la SNT en 2<sup>nde</sup> ?
9. Quelle répartition entre les différentes matières dans les enseignements ou spécialité bi-disciplinaires ?  
Plusieurs enseignants ou non sur la même spécialité (langues)

**Choix des spécialités de 1<sup>ère</sup>**

10. Les élèves choisissent 4 spécialités au 2<sup>nd</sup> trimestre ?
11. Choix des menus des spécialités :
  - Choix libre de combinaison par l'élève ?
  - Triplettes ou doublettes imposées/prédéfinies ?
  - Dans et dans ce cas, par qui sont-elles choisies (Enseignants, proviseur, rectorat ?)
12. Qui retient et comment sont retenues les 3 spécialités au 3<sup>ème</sup> trimestre = Choix de l'élève ? Conseil de classe ?  
Proviseur ?  
En fonction de quels critères (effectifs ? notes ? projet d'orientation ?)
13. Quel rôle du conseil de classe de 2<sup>nde</sup> au 2<sup>ème</sup> trimestre ? au 3<sup>ème</sup> trimestre ?  
Sur quoi le conseil de classe va se prononcer : sur l'orientation général/technologique ? sur les spécialités ?

## Questions disciplinaires sur les nouveaux programmes

1. Volume horaire de la discipline dans le tronc commun pour les élèves : perte ? gain ? quelles conséquences ?
2. Volume horaire de la discipline dans la spécialité pour les élèves : perte ? gain ? quelles conséquences ?
3. Volume horaire de la discipline par classe pour l'enseignant : quelles conséquences sur nos services ?
4. Nous met-on en concurrence avec d'autres disciplines dans le cadre d'une spécialité ?
5. Les collègues sont-ils formés pour ces nouveaux programmes ? Si non, quelle formation des enseignants prévue ?